L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 FEVRIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 4 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, au magasin de MM. E. J Hart & Co., rue Tchoupitoulas—Alun. Aussi, au coin des rues Crossman et Peters—Fer en feuille, rond et plat.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Indigo.

Par Hodman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins—Linge de chemise.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches étrangères et américaines; cotonnades de toute de fabrication.

Jambons. Encre. Indigo.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

SPECTACLES.

Mardi, 4 Février 1873

Opéra—Les Domestiques et le Bourreau des Crânes.
Académie—Barbe-Bleue.
Variétés—John E. Owens, dans de nouveaux rôles, tous les soirs.
St. Charles—War Clouds.
Musée d'Anatomie—4e rue St-Charles.

Le Pseudo-Gouverneur d'Etat devant la Cinquième Cour.

La question de la légalité du pseudo-gouverneur du Mechanic's Institute doit être plaidée demain, à onze heures, devant le juge Cullom, de la Cinquième Cour de District, à l'occasion d'un procès entre M. Benj. I. West, contre Mme C. Nesby et la ville de la Nouvelle-Orléans. M. Marr, avocat de M. West, a demandé que la Cinquième Cour continuât à rester saisie de l'affaire, nonobstant la prétendue loi No 2 de la Pseudo-Législature de la Louisiane, en date du 11 décembre 1872, qui a prétendu créer une cour dite Cour Supérieure de District pour la paroisse d'Orléans et lui donner juridiction exclusive dans tous les cas où la municipalité de la Nouvelle-Orléans serait partie.

La cour, sur cette motion, a ordonné que la dite dame Nesby et la ville seraient requises de déduire, mercredi, 5 février, à 11 heures, les raisons pour lesquelles la cour ne jugerait pas la dite affaire, par les raisons suivantes :

1 Parce que la réunion de personnes qui prétend être l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, par laquelle le dit acte prétendu est censé avoir été décrété, n'était pas l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane, et n'avait aucun pouvoir légal pour passer le dit prétendu acte.

2 Parce que P. B. S. Pinchback, qui a approuvé et signé le dit prétendu acte comme lieutenant gouverneur et faisant fonction de gouverneur de la Louisiane, n'était pas, au moment où il a approuvé et signé le dit prétendu acte—c'est-à-dire le 11 décembre 1872—lieutenant-gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et qu'il était sans autorité légale pour approuver et signer le dit acte.

3 Que l'exercice, par le dit Pinchback, des pouvoirs et fonctions de lieutenant-gouverneur et faisant fonctions de gouverneur, était un exercice de pouvoir non autorisé et illégal, sans force ni effet légal.

4 Parce que le dit Pinchback, à l'élection sous la Constitution de 1868, a été choisi sénateur, et que, d'après les dispositions de la dite Constitution, son siége comme sénateur est devenu vacant le 4 novembre 1872.

Que, tandis qu'il était ainsi sénateur, Oscar J. Dunn, qui était lieutenant-gouverneur, est mort, sur quoi il a été du devoir du Sénat d'élire un de ses membres président; que dans le mois de décembre 1871, le dit Pinchback a été élu président du Sénat et que tous les pouvoirs qu'il a jamais eus comme lieutenant-gouverneur, résultaient de cette élection, et que, lorsque son siége est devenu vacant le 4 novembre 1872, son droit à être président du Sénat a pris fin, et qu'il a cessé d'être lieutenant-gouverneur, et que tous les actes faits par le dit Pinchback depuis le 4 novembre 1872, avec la prétention d'être lieutenant-gouverneur faisant fonctions de gouverneur de la Louisiane, ne sont que des usurpations de pouvoir, sans autorité légale, et sont sans force ni effet légal.

5 Parce que le dit acte prétendu n'est pas en conformité avec la Constitution de la Louisiane, mais parce qu'il la viole: 1 dans le prétendu passage de la loi; 2 dans ses termes et dispositions; 3 dans la prétendue approbation et signature, et parce que ce n'est pas une loi de la Louisiane.

Mort du commodore Maury.

Le télégraphe nous a transmis, samedi soir, la nouvelle de la mort du commodore M. F. Maury, une de nos grandes illustrations américaines, qui a succombé à Lexington, petit village de la Virginie, à l'âge de soixante-sept ans.

Comme citoyen et comme homme, le commodore Maury sera regretté par tous ceux qui l'ont connu, car il était universellement aimé et estimé. Son nom appartient à l'histoire, et il doit figurer parmi les hommes célèbres que compte notre jeune république.

Matthew Fontaine Maury est né le 14 janvier 1806 dans le comté de Spottsylvania, Virginie, et, dès l'âge de dix-neuf ans il a fait partie de la marine des Etats-Unis.

Entré à bord de la frégate *Brandywine* en 1825 comme aspirant, il est parvenu bientôt au grade de lieutenant, puis de commandant de vaisseau.

C'est alors qu'il a publié son *Traité de la Navigation*, qui a eu un grand retentissement dans le monde civilisé.

Peu de temps après il a écrit plusieurs ouvrages sur les vents et sur les courants sous-marins. On lui doit encore l'invention du "*plateau* télégraphique", une des plus belles découvertes de la science.

Placé à la tête de l'Observatoire national de Washington, il y a rendu de grands services, et son opinion était considérée comme une autorité en Europe.

Il a été décoré deux fois par le roi de Prusse, une fois par l'empereur d'Autriche et une fois par le roi de Hollande.

Le savant Humboldt lui-même a rendu hommage au génie du commodore Maury et lui a écrit une lettre dans laquelle il lui a fait les compliments les plus flatteurs.

Quand la guerre de sécession a éclaté, il est resté fidèle à son Etat natal et il n'a pas hésité à abandonner sa position pour prendre la place dans la marine des Etats confédérés, avec le grade de commodore.

Il a fait bravement et noblement son devoir comme soldat et comme citoyen; et, à la fin de la guerre, il est entré comme professeur dans le collége militaire de la Virginie.

C'est là que la mort l'a frappé. Le pays perd en lui un de ses citoyens les plus marquants et la science une de ses plus brillantes lumières.

GANTS DE PEAU DE CHEVREAU.—Nous annonçons aux dames que la maison d'importation J. Levois et Jamison, leur offre en ce moment la plus belle occasion qu'elles aient jamais eue, d'acheter à bon marché des gants Jouvin. Ces gants de peau de chevreau sont de toutes les tailles et de toutes nuances et viennent directement des ateliers Jouvin. Nous insistons particulièrement sur ce point, il s'agit ici de véritables gants Jouvin et non de gants imitation Jouvin comme il s'en vend en tant d'endroits. MM. Levois et Jamison ont fixé leur prix à $1 50 pour les gants à un bouton et à $2 00 pour les gants à double bouton. A ces prix, on conçoit que le stock sera vite écoulé.

Revue des Journaux.

Dans son édition de dimanche, le *Picayune* répond au New-York *Times* qui avait publié une longue communication sur les dettes des Etats du Sud. La communication établit que ces dettes s'élèvent à deux cent deux millions de dollars et ajoute: "Les Etats ne peuvent payer leurs dettes car s'ils le pouvaient ce serait la fin de leurs embarras. Ils ne peuvent répudier leurs dettes, car s'ils le font, une telle violation de la foi engagée non seulement ajoutera à la honte de leur pauvreté, mais détruira leur crédit comme Etats pour toujours."

La communication propose comme remède que les Etats-Unis émettent pour 200 millions de Bons pour payer ces dettes. Le *Picayune* expose les raisons qui s'opposeront à l'adoption de cette proposition qui émane, dit-il, de quelque agioteur. Il rappelle l'origine illégale et frauduleuse de ces dettes contractées au nom des Etats du Sud et sa conclusion est en substance: que les Etats pourraient payer toutes les dettes mais qu'ils n'y sont tenus ni légalement, ni moralement, que c'est donc une affaire de politique de leur part, et qu'à ce titre il ne voit aucune bonne raison pour payer aucune des dettes qui n'ont pas été contractées honnêtement. Le refus de reconnaître des faux de ce genre ne peut nuire au crédit des Etats: au contraire il rétablira le crédit, il mettra fin au joug des carpet-baggers et débarrassera l'Etat des fardeaux résultant de ces dettes.

Le *Picayune* publie un article sur les finances de la ville, tendant à prouver que les taxes doivent être payées en monnaie courante et non en mandats et en certificats; la question est compliquée, et nous réservons le sujet pour une autre occasion.

Dans son édition de lundi, le même journal fait ressortir la folie qu'ont commise les Etats-Unis en imposant l'union par la force aux Etats qui avaient fait sécession. Après une victoire qui a coûté quatre années de guerre, ils ont traité les vaincus comme ennemis et les ont écrasés et ruinés pendant sept années de soumission pacifique. Si les sentiments de haine créés entre l'Angleterre et les Etats-Unis par la guerre de 1776 n'ont pas encore disparu au bout d'un siècle, on ne doit pas s'étonner que des sentiments analogues existent entre les Etats du Nord et ceux du Sud de l'Union, et il est clair, conclut notre confrère, que le seul changement qui puisse produire aucun espoir de confiance ou de cordialité de la part du peuple du Sud, doit être un changement dans le sens de la justice et de la liberté.

"Trop de nègres." Sous ce titre le *Times* fait ressortir que l'une des causes de nos embarras et de notre misère est que nous avons eu dans la Législature trop de nègres. Que les nègres aient élu des *gars* affamés de leur propre race, ou des aventuriers affamés de race blanche, ce n'en est pas moins à eux que nous devons d'avoir eu la majorité de nos dernières assemblées composée de ces éléments corrompus qui ont ruiné l'Etat et la ville et causé nos calamités présentes.

Le *Times* termine ainsi:

"Nous désirons voir les nègres de cet Etat protégés dans tous leurs droits civils et politiques, mais nous ne sommes nullement anxieux de les voir, par des pratiques politiques vicieuses et une législation frauduleuse de parti, étouffer tous les droits de nos citoyens blancs et toutes les chances de prospérité durable pour les noirs comme pour les blancs."

Dans son édition de lundi, le *Times* parle de l'accroissement effrayant des fraudes dans la fabrication des Bons et autres titres de créances contre les Etats et les villes. Il se plaint qu'il n'y ait ni restitution, ni punition, et il cite un exemple récent en Russie, où des pénalités terribles ont frappé indistinctement grands et petits, riches et pauvres qui avaient trempé dans une affaire de faux.

Ces procédés, dit notre confrère, ne correspondent pas avec nos idées américaines sur la justice, mais cela vaudrait mieux encore que de voir les billets de banque et les bons contrefaits devenir des objets de trafic public, et des Etats pillés avec impunité par des aventuriers affamés et sans scrupules.

Le *Times* est en veine de réforme. L'impunité dont jouissent les assassins l'amène à conclure aussi en faveur d'une justice prompte et exemplaire. Les comités de vigilance jusqu'à ce que les lois criminelles aient été complètement réformées et l'administration de la justice rendue sérieuse, paraissent, en effet, le seul remède aux maux de notre état social présent.

Le *Republican* devient audacieux. Il dit que le gouvernement d'Etat (celui de Pinchback-Kellogg) a toléré trop longtemps l'existence du gouvernement rival établi dans la salle des Odd-Fellows, et il demande que "*les autorités* en finissent une bonne fois avec la farce de la salle des Odd-Fellows."

Le *Republican* oublie que les baïonnettes fédérales ne sont plus au service de ses amis du Mechanic's Institute, et qu'il ne se trouverait pas beaucoup de volontaires pour tenter une expédition contre le gouvernement du peuple.

Les dispositions du comité du Sénat ne sont pas aussi favorables au maintien du gouvernement de fait de Kellogg que le *Republican* veut bien le dire, car la seule nouvelle que lui ait communiquée son ami l'ex-juge Dibble, arrivé de Washington, est qu'il a eu à souffrir d'une température de 29 degrés au-dessous de zéro. Cette nouvelle n'a pas du réchauffer l'enthousiasme des kelloggistes.

AVIS.—La direction de l'*Union française* nous prie de porter à la connaissance des intéressés l'avis suivant:

Certaines personnes se sont présentées dans des pensions garnies, habitées par des émigrants, en se donnant comme agents de l'*Union française*, chargés de recruter des travailleurs. La société rappelle au public que tous les engagements ou contrats qui se traitent par son entremise, se font au Bureau de la Société, dont les services sont entièrement gratuits.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.—Cette Compagnie, que préside avec tant d'habileté M. J. Plaisent, a tenu hier son élection pour les Directeurs. MM. James Desban, Emile Gamet, Henry Gardes, J. Plaisent, J. Neuhauser, Eugène Thurin et Paul Emile Théard, ont reçu le vote unanime des actionnaires.

La Compagnie est dans une situation florissante. Elle n'a donné pour 1872 qu'un faible dividende, à cause des réparations à la voie, de l'achat de plusieurs chars, et de l'épizootie. Mais aujourd'hui qu'elle est dans une condition excellente, elle ne peut que prospérer et donner de bons résultats. Nous lui souhaitons la prospérité qu'elle mérite.

☞ Que de rhumes! Que de toux! Que de grippes! et que de maux de gorge! et comme toutes ces affections si fatigantes et quelquefois si dangereuses cesseraient vite si l'on prenait l'excellent *Baume aux Navets Indiens* de Laplace.

ASSESSEMENT—No. 122, 123, 124 et 125. Voyez la colonne des notices spéciales—mort de Wm. Weiss, Conrad Kaiser, Conrad Kaiser, John Felden et Kinny Hillebrand—payable au bureau du MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No. 19, rue du Camp.

Montant payé depuis l'organisation en 1868, $304,250.

—Le Jardin des Plantes vient de recevoir deux oiseaux rares en Europe et très curieux, des "agamis," qui ont été expédiés du Brésil. Dans sa patrie, l'agami sert de berger pour les volailles. Il n'est pas plus gros qu'une poule ordinaire. Doux et facile à apprivoiser, on en a vu à Bahia et à Fernambouc qui vivaient absolument dans l'intimité de la famille, allant et venant dans la maison, comme les autres domestiques, quand leur mission ne les appelait pas au dehors.

D'ailleurs, au Brésil, les colons ont pour cet oiseau intelligent une sorte de respect; à l'heure du repas, le maître sert toujours le premier le gracieux animal. L'agami mange surtout de la viande, et plus particulièrement des cœurs de volailles.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le spectacle de ce soir se compose du vaudeville en trois actes *Les Domestiques* et du vaudeville *Le Bourreau des Crânes*.

Jeudi on donnera la seconde représentation de *Patrie*. Le drame de Sardou a obtenu, dimanche, un grand succès devant une salle comble, et il produira encore plusieurs bonnes recettes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La salle de ce théâtre était encore comble hier soir pour la dernière représentation de *Kenilworth*, pièce burlesque dans laquelle la troupe des blondes et des brunes obtient toujours un succès marqué. Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs que l'engagement de Miss Lydia Thompson se termine cette semaine; chacun tiendra donc à profiter des seules occasions qui se présenteront cette année.

On donnera ce soir *Barbe Bleue*, un des triomphes de Miss Lydia Thompson, la reine du burlesque.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La lumière se fait graduellement à Washington, et les fraudes commises par la clique radicale en Louisiane sont dévoilées chaque jour.—Les grands meneurs du parti de la douane, interrogés minutieusement par le comité judiciaire du Congrès, ont avoué une faible partie de leurs infamies et ont laissé entrevoir certaines machinations odieuses, qui démontrent par quels moyens les Kellogg et les Pinchback se sont élevés au pouvoir.—Packard, le marshal des Etats-Unis, le *deus ex machina* de son parti, est parti samedi pour Washington, emportant avec lui, dans son "*carpet bag*," un volumineux paquet d'affidavits; les mêmes présentés devant la cour de Durell, et signés, au dire des compères du "*mandataire de Ilica*," par cinq mille nègres des campagnes, que l'on aurait empêchés de voter; mais fabriqués, en réalité, par une demi-douzaine de scribes, payés à tant par jour par l'irrépréhensible Pinchback et son digne ami Kellogg.

Malgré l'impudeur, pour ainsi dire proverbiale, de ce chef suprême de la clique immonde des intrigants et des citoyens de la pègre, le comité d'enquête saura bien apprécier à leur juste valeur les paroles et le serment de M. Packard.

Les *compagnons* d'Antoine, tout en payant d'audace, sont rien moins que rassurés. Leur situation est des plus critiques, car ils sont menacés partout par la famine.

Depuis que le Mechanics Institute n'est plus gardé par les troupes des Etats-Unis, les *honorables* sentent bien qu'ils ne sont plus protégés, et comme leur conscience a lieu d'être inquiète, ils tremblent et ils redoutent la vindicte populaire.

Hier matin, vers neuf heures et demie, un allemand du nom de John Gocken, âgé de soixante-huit ans, s'est suicidé en se tirant un coup de pistolet à la tête, à sa résidence.

La nouvelle s'est répandue avec une grande rapidité dans le voisinage, et aussitôt une foule considérable s'est assemblée devant la maison.

Voici les détails que nous avons pu recueillir:

Le malheureux John Gocken habitait la Nouvelle-Orléans depuis près de quarante ans. Il était menuisier de son état et il avait su amasser une petite somme d'argent qui le mettait à l'abri du besoin.

Son fils, un jeune homme de 25 ans, le seul parent qu'il eût, sa femme étant morte il y a quelques années, nous a appris que depuis le grand incendie qui a consumé la raffinerie de messieurs Thomson et Co, son père paraissait découragé et abattu, et plusieurs fois il lui avait entendu répéter qu'il voudrait être mort parce que la vie lui était insupportable.

Le jeune homme n'avait pas prêté une grande attention à ces paroles et il n'avait pas le plus petit soupçon que son père eût le dessein de mettre fin à son existence. Hier matin, John Gocken paraissait être encore plus agité que de coutume. Son fils se trouvait dans la même chambre que lui, ainsi qu'un étranger qui était venu lui donner une commande, quand tout à coup John Gocken s'est retourné brusquement, a saisi un pistolet qui se trouvait sur son établi, a appliqué le canon de l'arme sur son front et a fait feu.

La mort a été instantanée.

On suppose que le malheureux a agi ainsi dans un moment d'aliénation mentale, car on ne peut attribuer sa conduite à aucune autre cause.

M. Noyes, qui a été assommé, il y a quelques soirs par trois misérables, rue Prytania, et dépouillé de sa montre, a succombé hier matin à ses blessures.

Nous avons raconté déjà les détails de cet audacieux guet-à-pens.

La Nlle-Orléans est infestée, en ce moment, par une horde de bandits de la pire espèce, et il est grand temps de faire un exemple.

Les voleurs ne reculent plus devant aucun crime, sûrs qu'ils sont de l'impunité.

La police est trop absorbée par la politique pour préserver la vie et les propriétés des citoyens.

Cet état de choses ne saurait durer!

Edward Stewart, Will Bailey et S. Neville sont trois aimables industriels, venus de New York, pour exploiter la bourse du prochain, à la Nlle-Orléans.

Ils ont été arrêtés, samedi, par les policiers Smith et Pierson, au coin des rues Girod et Levée.

De jeunes garçons s'amusant avec des allumettes, dimanche après-midi, au coin des rues Sonlat et St-Charles, ont mis le feu à des herbes et ont failli incendier un hangard voisin. Heureusement que Mme Kent est arrivée à temps pour éteindre le feu et pour corriger d'importance les petits drôles.

Législature de la Louisiane.

Séance du 3 février 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi et demi, sous la présidence de l'Hon. J. B Penn, lieutenant gouverneur et président du Sénat.

18 sénateurs répondent à leurs noms.

Le sénateur Todd arrive et forme le quorum.

Sur motion de l'Hon. J. B. Penn, le Sénat et la Chambre se réunissent en séance secrète dans la salle du Sénat.

La séance terminée, les portes sont ouvertes de nouveau.

A l'appel nominal 21 membres répondent à leurs noms.

Les sénateurs se rendent en corps à la Chambre des Représentants pour procéder à l'élection d'un sénateur.

Les sénateurs retournent à leur salle. 21 sénateurs répondent à leurs noms. M. White, de St-Mary, président du comité sur les enrôlements, annonce que les deux résolutions suivantes, du Sénat, sont enrôlées et attendent la signature du président du Sénat.

"Résolution conjointe" recommandant à nos sénateurs et membres du Congrès de demander la livraison immédiate de la succursale de la monnaie des Etats-Unis pour l'usage de la Nouvelle-Orléans.

Aussi la "Résolution conjointe," du Sénat, faisant un devoir aux officiers chargés des retours d'élections, de faire faire des copies certifiées de tous les retours de l'élection tenue le 4 novembre 1872, et de les déposer au bureau du secrétaire d'Etat.

Sur motion de M. Campbell, le Sénat s'ajourne à demain, à midi.

CHAMBRE.

L'assemblée est appelée à l'ordre à midi et demi.

A la demande de M. McConnell, la séance est suspendue pendant une demi-heure, afin de permettre aux deux chambres de se réunir en séance exécutive.

A deux heures moins un quart, l'assemblée rentre en séance publique pour procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

La candidature de M. McConnell est retirée et sont proposés: MM. Warmoth, Jonas, Tucker, Richardson, Edw. Booth et L. M. Nutt, de Caddo. Le vote a lieu et donne le résultat suivant: Warmoth 22, Booth 19, Jonas 14, Richardson, 12, Tucker 4, et Nutt 2.—Pas d'élection.

Le Sénat se retire dans sa salle, et la Chambre s'ajourne au lendemain.

Pseudo-Législature.

Séance du 3 février.

SÉNAT.

Par M. Ingraham—Résolution portant que le comité sur le Pénitencier soit chargé de rapporter au Sénat le nombre des condamnés employés en dehors de l'établissement, le genre de travail qu'on leur confie, ce qu'on donne par jour aux fermiers pour le travail de chaque condamné, et si les machines payées par l'Etat, $300,000, servent au but qu'on s'est proposé ou les achetant, etc.

La résolution est déposée suivant le règlement.

Un bill pour la gouverne du Bureau de direction des écoles publiques à la Nouvelle-Orléans, pour faire un revenu permanent aux écoles, pour prévenir tout litige entre les écoles; pour régler l'emploi des instituteurs; et pour ordonner au conseil de ville de la Nouvelle-Orléans de lever une taxe d'école. Référé au comité d'éducation.

Un bill pour créer la place d'inspecteurs de canaux et de chemins de fer et pour fixer leur salaire, est référé au comité des chemins de fer.

Le concours du Sénat est demandé au bill de la Chambre qui alloue $20,000 à l'imprimeur d'Etat. Le bill est mis à l'ordre du jour de mardi à une heure.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

M. Montaldo donne avis qu'il présentera un bill définissant et limitant le pouvoir de nomination du gouverneur et rappelant certains actes maintenant en vigueur.

Un bill supprimant les Cours de Districts dans tout l'Etat, les réorganisant et donnant au gouverneur le pouvoir de nomination jusqu'aux élections prochaines, est référé au comité judiciaire. Le bill est présenté par Blackburn, blanc, de Houer, paroisse Claiborne.

Un bill de secours pour les frères Oliver, de la paroisse St-Jacques, en considération des dépenses qu'ils ont encourues, l'un comme shérif, l'autre comme député-shérif, pour protéger et garder les boîtes de scrutin aux élections de 1870, pour les frais d'avocat qu'ils ont été obligés de faire lorsqu'ils furent accusés du meurtre du juge Law et de Marks J. Schomberg, et pour avoir été détenus sept mois en prison sans privilége de caution, bien qu'ils aient été acquittés, est référé au comité judiciaire.

La somme demandée pour chacun d'eux est de $1,500 et l'auditeur des comptes publics délivrera des warrants pour cette somme aussitôt après l'adoption du bill. Le bill a été présenté par un homme de couleur, nommé Geo. Washington, de Concordia.

Un bill créant la paroisse de Barataria et l'organisant, est référé au comité des corporations.

Un bill protégeant les citoyens de l'Etat contre toute servitude involontaire et contre le payement des taxes inconstitutionnelles par tête, est référé au comité judiciaire.

M. Bryant présente contre les fraudes du pénitencier un bill qui est référé.

Un bill créant une nouvelle paroisse avec les tronçons des paroisses Est et Ouest-Feliciana, est référé au comité des paroisses.

Un bill limitant la juridiction de la 3me Cour de district, et lui donnant juridiction concurrente avec les autres, est mis à l'ordre du jour de mercredi.

Le bill demandant au Congrès de prêter son assistance pour la suppression de l'esclavage dans l'Ile de Cube, est adopté finalement.

Le bill relatif à l'Hôtel de la Monnaie est référé au comité des Bâtisses publiques.

Le bill de secours pour le Semi-Weekly *Louisianian*, journal publié en cette ville, est référé au comité des réclamations.

Le bill créant la paroisse Lincoln est inscrit sur le calendrier.

Le bill incorporant l'Association d'Assistance Mutuelle et d'Economie, de la Nlle-Orléans, est adopté finalement.

Le bill du Sénat relatif aux contributions à lever par la Banque des Citoyens de la Louisiane et la vente de propriétés achetées, est référé au comité des banques.

La Chambre s'ajourne.

LA MORT DE L'EMPEREUR ET L'ARMÉE.

La mort de celui qui fut Napoléon III a pour l'armée française une telle importance que nous ne pouvons nous empêcher de reproduire, ici les sentiments que nous avons entendu exprimer par beaucoup d'officiers à l'annonce de cette nouvelle capitale.

Pour beaucoup il faut le reconnaître, cet événement était regardé comme heureux, puisqu'il était appelé à mettre fin à bien des divisions dans l'armée, à rendre aussi à des corps d'officiers une homogénéité que les derniers événements de la guerre, les mécomptes, les ambitions déçues, les carrières et les espérances interrompues avaient détruite.

En effet, il y avait scission. Aveugle qui ne le reconnaissait pas. A tort ou à raison, dans les cadres supérieurs, dans les états-majors, parmi les fonctionnaires militaires, se rencontrent beaucoup d'hommes encore attachés à l'ancien ordre de choses, et qui n'avaient pas su voir dans les tristes phases de la dernière lutte des raisons suffisantes de se détacher du système gouvernemental qui s'est intitulé l'empire et sa légitime avaient toute leur puissance. Tous ces officiers, successivement nommés aides de camp et officiers d'ordonnance des membres de la maison impériale, ces maréchaux, ces généraux-sénateurs, ces officiers de la garde, ces hommes comblés de grades, de faveurs et d'honneurs, avaient et croyaient devoir garder une attitude d'expectative en présence de la forme actuelle du gouvernement. Beaucoup espéraient le retour d'un régime qui leur permettrait de recueillir les fruits de leur dévouement et de leurs anciens services, tout au moins de posséder les moyens d'accroître leurs fortunes. Enfin, dans les bureaux de la chancellerie, dans les états-majors, s'étaient perpétuées des habitudes qui, sans être hostiles au chef du pouvoir exécutif, n'en avaient pas moins le caractère d'une lutte sourde. Avant tout et à tous les degrés de cette machine compliquée qu'on appelle l'armée, et principalement dans les échelons élevés, on avait pris pour devise la formule facile et agréable du *statu quo*, qui pouvait se traduire par l'expression triviale: voir venir.

On avait pris à tâche, et sans s'en rendre compte, sous un prétexte ou sous un autre, d'éloigner, d'éloigner et de mécontenter tous les militaires qui auraient cru ou croyaient voir dans l'affermissement de la République définitive la possibilité de reconstituer l'armée sur des bases nouvelles et honorables. A la faveur de ce système, toutes les influences se donnaient carrière. Ici on obéissait à des idées de rancune, là à des idées de crainte, ailleurs aux sentiments mesquins de la jalousie. On refaisait, comme aux plus beaux jours de l'empire, des listes d'exclusions, sinon de proscription, et l'on croyait avoir tout fait, parce qu'on avait arrêté tout essor et empêché tout changement. Chez beaucoup, évidemment, ce sentiment n'était pas dominant; il ne se trouvait être que le résultat forcé et habituel de la vie, du milieu du contact, et, peu à peu, on avait assisté à ce phénomène étrange de tous les anciens états-majors les plus dévoués à l'empire regroupés au ministère et dans ses entours.

La mort de l'ex-César vient de détruire tout cet échafaudage. La capitulation de Metz a maintenant sa conclusion définitive. Plus de crainte cette fois de voir de braves et honorables officiers confondre les grandes idées de la discipline et du devoir militaire avec celles de l'asservissement et de l'obéissance à un homme: cet homme fût-il un César!

Dans cette vaste équation qu'on appelle l'avenir de la France, l'un des termes vient d'être éliminé. La solution du problème, par suite, est plus facile; à tous les points de vue, cet événement est donc favorable.

En présence de cette fin, les officiers indécis, qui, par timidité, espérance ou crainte, avaient cru devoir réserver leur opinion, se jetteront dans ce grand parti du progrès, de la réorganisation de l'armée, dans ce grand parti républicain qui a su fonder nos belles écoles militaires et créer les armées de 1792 et de 1794.

La mort de Napoléon III met fin aux divisions dans l'armée. L'armée impériale qu'on avait espéré refaire, n'est définitivement plus. Il n'existe qu'une armée, celle de la France et de la République. A ce point de vue élevé, en faisant trêve aux sentiments de parti, en n'écoutant que la grande voix du pays, chacun doit se féliciter de la fin de l'ex-prisonnier de Wilhemshohe. C'est ce que font les officiers. Ils ont raison.

UN VOLEUR PRIS.—Deux des plus adroits *detectives* de la police anglaise, MM. Montaigne et Moor, sont arrivés avant hier à Paris pour rechercher un individu nommé Goldsmith, convaincu d'avoir volé chez un banquier de Baltimore l'énorme somme de 450,000 fr.

Goldsmith a été vu à Londres, puis à Calais, et l'on sait pertinemment qu'il est débarqué à Paris.

M. Claude, chef de police de sûreté, a mis MM. Montaigne et Moor en relations avec M. l'inspecteur Tructin, chargé de les aider dans leurs recherches.

Bien qu'il n'existe aucun traité d'extradition entre l'Angleterre et la France pour les vols et abus de confiance, M. Claude a pour principe qu'il faut toujours commencer par prendre les coupables, quitte à les relâcher après si c'est indispensable.

TEMPÉRATURE.—3 février 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	10
12 M.	78	26
3 P. M.	80	28
6 P. M.	70	21

Un Trésor.—Le SOZODONT purifie, le SOZODONT polit, le SOZODONT gratifie toutes les personnes qui en usent. Il se vend chez les droguistes et parfumeurs. mar,ja,sem

Décédé hier, à midi, à l'âge de vingt-neuf ans, DANIEL CONRAD BALLIMANN, natif de la Nouvelle-Orléans, et ci-devant membre du 1er régiment de la Louisiane, C. S. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, mardi, à trois heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Toulouse, No 259, entre Bourbon et Dauphine.

De la part de ses parents et de son beau-frère, Jean Maury.

Décédée hier, à 4 heures P. M., à l'âge de deux ans, LOUISA GLAUDIN, fille de Louise Fitte et de Maurice Glaudin. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Gasquet, No 160, entre les rues Roman et Prieur.

De la part de son père.

Les journaux de la Mobile sont priés de copier.

Décédé hier soir, à 11 heures, à l'âge de 6 mois et 20 jours, OCTAVE, fils d'Octave AUBERT et d'Antoinette Hinojosa Aubert. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi, à cinq heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine.

De la part de son père et de sa mère.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré pour le repos de l'âme de Mme JESUM, VENDREDI prochain, 7 février, à 7 heures du matin, à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe. Les amis et connaissances sont priés d'assister à cette cérémonie religieuse.

De la part de son époux.

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 19 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 1er février 1873.—Avis est donné aux membres de cette société, de la mort de WM. WEISS, décédé, à la Nlle-Orléans, le 7 août 1872; de la mort de CONRAD KAISER, décédé, à la Nlle-Orléans, le 21 août 1872; de la mort de JOHN FELDEN, décédé, à la Nlle-Orléans, le 4 septembre 1872; de la mort de HENRI HILLEBRAND, décédé, à la Nlle-Orléans, le 5 septembre 1872. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la Compagnie, No 19 de la rue du Camp et d'y payer $1 25 par décès, d'ici au 11 mars 1873, à quatre heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

2févaj

Salle de l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.

1er Février 1873.

A une réunion des membres de cette Association, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Attendu qu'il a plu à la Providence, dont les vues sont impénétrables, de retirer de cette terre, notre membre honoraire, C. H. SLOCOMB,—sa perte est une calamité publique, mais son nom restéra gravé dans notre mémoire, et son exemple ne sera pas perdu pour nous.

Nous nous souviendrons toujours de sa noble conduite et de ses efforts constants pour alléger les souffrances des malheureux et des nécessiteux.—La communauté tout entière est frappée par sa mort.

Il est donc résolu, que sa mort est pour nous une perte irréparable, et que la ville perd en lui un de ses meilleurs citoyens, les pauvres, un ami et un bienfaiteur.

Résolu, en outre, que nous présentons à sa mère et à sa veuve, nos compliments sincères de condoléance, dans cette heure de douleur et de preuve pour elles.

Nous adressons nos prières à Celui qui règne dans les cieux et la terre, car notre malheur est allégé par la pensée consolante, que celui que nous pleurons est dans le lieu du repos éternel.

Il est résolu, en outre, qu'une copie de ces résolutions soit publiée et envoyée aux parents du défunt, et que la salle de notre Association soit drapée de noir pendant trente jours.

O. S. BABCOCK,
T. McCLUSKEY,
CHAS. O. SKICHNAYDRE Jr,
J. H. W. BRANDT.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.

1er Février 1873.

A une réunion de cette Association, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Attendu qu'il a plu au Souverain Maître de l'Univers de rappeler à lui notre membre honoraire Hugh McCloskey et de le placer dans un monde meilleur, et que nous nous soumettons aux décrets de la Providence, nous déplorons sa perte,

Il est donc Résolu, que sa mort est pour nous une perte irréparable.

Résolu en outre, que nous offrons à sa veuve et à ses neveux, plongés dans la douleur et dans l'affliction, nos condoléances et joignons nos larmes aux leurs.

Résolu en outre que nous perdons un membre zélé, la communauté un citoyen estimable, et la veuve et l'orphelin un ami sincère.

Résolu en outre, que ces résolutions soient publiées et qu'une copie soit envoyée à la famille du défunt et que la salle de cette Association soit tendue de noir pendant trente jours.

M. McCloskey remplissait envers toutes les quaités et les orphelins dont il était le bienfaiteur, tout souvent versé des larmes sur sa tombe.

C. S. BABCOCK,
T. McCLUSKEY,
CHAS. O. SKICHNAYDRE Jr,
J. H. W. BRANDT.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres

IMPORTATEUR ET MARCHAND En Gros et en Détail DE TAPIS.

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Dentelle, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc. etc.

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza, d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc.

Il est très agréable au goût et ne fermente jamais, ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; R. J. Hart & Co; Frederickson & Harte, R. Montaine & Co.; T. K. Finlay; H. Curtius; G. J. Mattingly; G. Meyer; St Cyr Fourcade; Aletz & Gaudet; Steensen, Pfeffer; Juriolewicz, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire, No 39, Rue de Chartres.

12 janv—1m—PP—vdc

OX-ONIANS!

Réunion MARDI, 4 février, à 7 heures du soir, AU "BANK".

L'exactitude est requise.

Par ordre du GRAND CHEF.

4 fév—1

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—3 février 1873—Le 6 janvier, à l'élection de directeurs de cette compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année—

F. G. Lingbam,	James Jackson,
Philip Simms,	W. T. Hopp,
Charles Macready,	E. Bisson.

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs pour l'organisation, M. JAMES JACKSON a été réélu président, à l'unanimité.

WM. S. BROWN, Trésorier.

4 fév—6f

Avis aux Consignataires.—Le steamer allemand STRASBURG, capitaine Barre, arrivé de Brême et du Havre, commencera son déchargement, à son quai, présent et, de district, MARDI 4 février. Les consignataires sont priés de venir régler leurs comptes de fret à nos bureaux et recevoir leurs marchandises sur le quai, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

ED. F. STOCKMEYER & CO., No. 42 de la rue de l'Union

4 fév—2f

Avis.

LA mort de notre sieur Cuthbert H. Slocomb n'amènera aucun changement dans le nom de notre maison.

SLOCOMB, BALDWIN & CO.
Nlle-Orléans, 4 février 1873. 4 fév—1m

On Demande

UNE BONNE FILLE française, propre et bien recommandée, pour faire le travail de la maison dans une petite famille.

S'adresser rue Esplanade, 238, entre Claiborne et Derbigny, Troisième District. 4 fév—2f

A Vendre,

Plusieurs lots de terre provenant de la SUCCESSION ANTOINE FAIVRE.

4 TERRAINS situés aux encoignures Brand, Aubry et passage Rousseau. Les dits lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 10 et 12 dans l'îlet No. 19, et mesurent chacun 31 pieds 7 de front sur 96 pieds de profondeur (3e district).

4 terrains situés au faubourg Jackson, 3e district, désignés par les Nos. 10, 11, 12 et 13, bornés par les rues Dumaine, Ste-Anne, Alexandre et Napoléon. Chacun de ces lots mesure 60 pieds de front sur la rue Ste-Anne et 122 pieds de profondeur. Sur le terrain No. 13, formant l'angle des rues Ste-Anne et Napoléon, est une maison en bois, à 4 chambres, une cave et une petite écurie.

Pour renseignements et conditions, s'adresser à A. Marchand, exécuteur testamentaire, coin Tonti et Esplanade. 4 fév—

A Louer,

Une maison, encoignure Dumaine et Dauphine, avec l'installation pour épicerie, comprenant: étagères, comptoir, vitrines, et aussi l'installation du gaz. Pour les conditions, s'adresser à J. M. Soulinés, No 26, rue des Ursulines. 4 fév—2f

Demande de Pension.

UN monsieur, récemment arrivé, et désirant apprendre le français, voudrait prendre pension dans une famille française ou créole. S'adresser par lettre à B, bureau de "l'Abeille."

1 fév—2f

Avis. Avis. Avis.

IL faudra quelques jours seulement pour écouler le STOCK FRAIS DE LINGERIE DE MESSIEURS Aux prix annoncés sur les petites affiches.

J. G. BERNEL, No. 181 de la rue du Canal.

2 fév—2f

IMPORTATION DIRECTE —DE— Gants de Peau de Chevreau.

J. LEVOIS & JAMISON,

136.....RUE DU CANAL.....136

NOUS signalons à l'attention de nos amis et du public notre grand stock, bien assorti, de GANTS DE PEAU DE CHEVREAU, de Jouvin, de toutes les nuances et de toutes les grandeurs. Nous les vendrons au-dessous des prix d'importation.

GANTS DE PEAU, DE JOUVIN, à un seul bouton, à $1.50.

GANTS DE PEAU, DE JOUVIN, à deux boutons, à $2.

J. LEVOIS & JAMISON. Au No 136 de la Rue du Canal.

1 fév—3t—PP

Le plus Grand Progrès du Siècle.

$500,000

TOMBOLA A LOTS D'ARGENT.

$100,000 pour $10 seulement.

En vertu d'une loi spéciale de la Législature, du 16 mars 1871, les Directeurs annoncent le Troisième Grand Concert au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky. Il aura lieu au "Library Hall," à Louisville, Ky., le Mardi, 8 Avril 1873.

Les premiers artistes de toutes les parties du pays ont été engagés, et dix mille cadeaux représentant la somme d'un demi-million de piastres en monnaie courante, seront distribués parmi les porteurs de billets.

LISTE DES CADEAUX: [illegible]

Total, 10,000 Cadeaux, tous en comptant ... $500,000

Pour faire face aux frais de ce Concert, il sera émis cent mille Billets, mais pas davantage. On en a déjà vendu une grande partie.

PRIX DES BILLETS:

Billet entier, $10; demi-billet, $5; quart de billet, $2.50. Onze billets entiers pour $100. Il ne se fait aucun escompte sur les ordres de moins de $100.

Il n'y a pas de cadeaux plus convenables que des billets pour ce Banquet de la Fortune. Il n'y en a pas qui soient susceptibles de produire des résultats plus satisfaisants.

Le but qu'on se propose en donnant ce troisième Concert est d'agrandir et de doter la Bibliothèque du Kentucky qui, par la loi qui autorise le Concert donné à son profit, doit être à jamais ouverte à tous les citoyens de chaque Etat. Le Concert sera dirigé de la même manière que les deux premiers. Des détails complets sur le mode du tirage, sur les payements, et des renseignements qui permettront à chacun de comprendre le plan se trouvent dans une circulaire qu'on donnera aux personnes qui la demanderont. La direction entière de l'entreprise a été confiée à l'Hon. Thos. E. Bramlette (ancien gouverneur du Kentucky), à qui doivent être adressées toutes les communications relatives au Concert.

R. T. DURRETT, Président.
W. N. HALDEMAN, Vice-Président.
JOHN S. CAIN, Sec. de la Bibliothèque Publique du Ky.
FARMERS & DROVERS BANK, Caissier.

Les Billets sont actuellement en vente. Toutes les demandes d'agences, de circulaires, d'informations, etc., seront l'objet d'une attention immédiate si elles me sont adressées.

THOS. E. BRAMLETTE, Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky, à Louisville, Ky.

3 janv—3m mar jeud sam

TIRAGE DE LA

Grande Loterie d'Objets d'Art,

—AU PROFIT—

DE LA FOIRE DIOCÉSAINE,

Sous le patronage de Mgr. l'Archevêque.

CETTE Loterie, de 1500 billets seulement, qui offre 60 lots garantis d'une valeur totale de plus de 1000 piastres, sera tirée jeudi prochain, 6 février, en présence de Mgr. l'Archevêque, aux bureaux du Propagateur Catholique.

Le premier numéro sortant gagnera une boîte garantie... d'une valeur de $250; le second numéro sortant gagnera deux tableaux d'une valeur de $110, et le troisième et quatrième numéros gagneront chacun une montre de dame, en or, valant $60. Les numéros suivants gagneront des lots de valeur artistique.

Prix du Billet: 1 piastre.

En vente au No 255, rue de Chartres, au bureau du "Propagateur Catholique." 31janv au 6fév

Avis.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1873.

Aux clients de la "North British and Mercantile Insurance Company" et au public en général:

COMME des rumeurs non fondées, que cette compagnie ne réglerait point les pertes faites à cette agence, sur la base de règlements combinés faits par les compagnies locales, et que le règlement de toutes les pertes était référé au bureau de Londres, ont circulé, ceci est pour déclarer que les dites rumeurs sont bassement fausses et que cette agence est pleinement autorisée à régler toutes pertes en cette ville sur une échelle aussi libérale qu'aucune des compagnies locales, les polices étant en tous points rédigées identiquement aux leurs.

FITZGERALD & VANDERFORD, Agents. No 2, rue Carondelet.

2 fév—3t PP

Avis.

MR. A. GRESSON, RUE BOURBON, entre St-Louis et Conti, a l'honneur d'annoncer au public qu'il s'est associé à un des principaux ouvriers de son père, en prenant la suite de ses affaires.

Peinture, Vitrerie, Blanchissage, Tapisserie, Enseignes, Décors, Dorure et attributs en tous genres. Le tout fait avec soin et promptitude.

HOYT & WILCOX,

Marchands Commissionnaires de Beurre et de Fromage,

AU No 64 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, Nouvelle-Orléans.

BEURRE. BEURRE. FROMAGE.

200 frequins Beurre Goshen de premier choix; 50 baquets do do do; 50 caisses de boîtes de 2 livres, garanti, 15 do do 5 livres, do; 100 frequins Beurre de l'Ouest de choix, 20 barillets do do; 75 colis Beurre jaune en rouleau, 50 boîtes Fromage à la crème, de New-York, qualité de choix. 2 fév—2f

HOYT & WILCOX,

Marchands Commissionnaires de Beurre et de Fromage,

AU No 64 DE LA RUE TCHOUPITOULAS, Nouvelle-Orléans.

Viandes de Choix, de New-York, passées au sucre.

30 barils Jambons de choix, passés au sucre et non fourrés. 10 tierçons Jambons de choix, passés au sucre et non fourrés. 20 barils Breakfast Bacon de choix, passé au sucre et non fourrés. 15 caisses Breakfast Bacon de choix, passé au sucre et non fourré. 10 barils Epaules de choix, passées au sucre et non fourrées. 10 caisses Epaules de choix, passées au sucre et non fourrées.

Langues de bœuf, de Fulton Market, Bœuf fumé, de Fulton Market. 2 fév—2f

VINS BLANCS, &c.

6 Barriques VINS BLANCS Entre-deux-mers, 25 barils do. Do.
caisses PETITS POIS au naturel 1872 boîtes,
" CHAMPIGNONS 1872 boîtes,
" CÈPES à l'huile 1872
" TRUFFES 1872

En magasin et à vendre par AMÉDÉE COUTURIE, No 36, rue Vieille-Levée

Avis Médical Important.

Le Dr E. de F. CURTIS,

auteur de "Manhood," —ouvrage sur le mariage, &c.

A l'honneur d'annoncer à ses clients du Sud qu'un cas important l'a appelé à la Nouvelle-Orléans et qu'il y restera un mois. On peut le consulter

Au No 9 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane,

tous les jours, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et de 5 à 9 heures du soir; le dimanche, de 11 à 2 heures.

Il a consacré vingt ans au traitement des MALADIES NERVEUSES PROVENANT DE LA DÉBILITÉ PHYSIQUE, DE L'ÉPUISEMENT, DES ABUS ET D'AUTRES AFFECTIONS.

Il s'adresse particulièrement aux personnes qui ont cru les charlatans et auxquelles ceux-ci ont fait plus de mal que de bien. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et découvre, chaque année, de puissants remèdes.

Le traitement du Dr E. de F. CURTIS est tel que son patient obtient le soulage sur-le-champ, mais amène une guérison radicale.

Le "Medical Times" s'exprime ainsi: Le système du Dr E. de F. Curtis, résultat de vingt années de pratique heureuse, diffère de tous les autres et se recommande aux malades, pour lesquels il est la seule source de soulagement. Bien des cas déclarés incurables ont cédé aux remèdes du docteur.

MANHOOD. (Virilité.) (Deux cents éditions.)

Ouvrage revu et corrigé par E. de F. Curtis, M. D., F. R. C. S., &c.

Ancien chirurgien des contingents turcs. C'est un essai sur la cause et la guérison d'un déclin prématuré. L'auteur y explique comment on perd et comment on recouvre la santé; il y indique les obstacles au mariage, le traitement que nécessite l'absence de vitalité, &c. Il y donne enfin le fruit de vingt ans de pratique et de succès.

CURTIS ON MANHOOD.—De la virilité, par Curtis.—Il n'est personne... dans la société qui ne soit forcé de voir l'utilité de cet ouvrage.—Times de Londres.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire cet ouvrage pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne peut faire de mal à personne.—Gazette médicale de Londres.

Prix: 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'auteur, le Dr E. de F. CURTIS, No. 9 de la rue des Remparts, Nouvelle-Orléans.

Le Dr Curtis insiste encore auprès des malades qui lui ont écrit, sur la nécessité d'une entrevue. Il ne quitte jamais les clients de son endroit et ne peut rester plus d'un mois à la Nouvelle-Orléans.

Aux Habitants de la ville et de la campagne.

GRANDE RÉDUCTION de PRIX AU MAGASIN DE VARIÉTÉS

COIN ST. LOUIS ET ROYALE. Suce à l'Hôtel St-Louis.

BRICE SEMBRE,

A PARTIR d'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—

MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Soies à coudre, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et Bilettes.

Grand choix de GANTS DE PEAU.

BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.

Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie.

Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.

PARFUMERIE française garantie.

PANIERS ordinaires, Paniers fins.

JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.

Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur. GANTS blancs bon marché.

Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 25 janv—3m PP

LE GRAND

AMER SARRACENIA,

PRÉPARÉ PAR

Le Dr. JOS. TUCKER.

DE MOBILE, ALA.,

Se vend maintenant

A la Nouvelle-Orléans.

L'IMMENSE demande de ce délicieux Tonique dans l'Arizona, au Mississippi et en Géorgie, avait, jusqu'à présent, empêché le propriétaire de remplir les ordres transmis de la Louisiane. On peut se procurer l'Amer chez MM.

SCHMIDT & ZEIGLER, Grocers, FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens, Chez les grocers et les pharmaciens en général et dans tous les salons populaires.

Demandez un exemplaire de "Hob and his friends" : il ne vous coûtera rien.

TOBY & BUTLER, Agents pour la vente en gros, Au No. 25 de la rue Natchez.

19 janv—1m6pe

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL

—DE LA—

BANQUE NATIONALE MUTUELLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, 166, RUE DU CANAL,

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF

En caisse, monnaie courante	$ 732,744 45
En caisse, or	304,372 32
Prêts et escompte	1,049,361 45
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	450,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	261,957 14
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriétés foncières	2,600 00
Meubles et installations	16,354 01
Primes sur les bonds des Etats-Unis	72,367 50
Primes sur l'or	[illegible]
	$2,725,576 84

PASSIF:

Capital, payé	$ 500,000 00
Surplus	19,362 74
Circulation	403,600 00
Dividendes non réclamés	334 54
Dépôts individuels	1,716,440 27
Profits et pertes	[illegible]
	$2,725,576 84

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872.

4 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO,	JNO. T. HARDIE,
JNO. G. CORB,	CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER,	F. POURSINE,
ALBERT BALDWIN,	PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.	

10 janv—3m—PP

Ouverture de Restaurant.

M. JULES MARCHAL a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il ouvre aujourd'hui, 1er février, un restaurant au No 19 de la rue l'Union, entre St-Charles et Carondelet.

Le propriétaire n'a rien épargné pour s'assurer le bienveillant patronage du public, il annonce avec plaisir qu'il servira à son nouvel établissement des repas somptueux et d'excellents vins à des prix plus modérés que partout ailleurs. 1er fév—3

DROGUERIE P. CUSACHS

EN magasin, reçu dernièrement:

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.
FLEURS MONDÉES nouvelles,
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Groult.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS en estagnons et damejeannes,
GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités,
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tayolle Kaisser Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN d'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne, 1er beau, do. do. do.

A vendre par P. CUSACHS.

16 déc—DMaJ Angle Royale et St-Philippe.

LIQUIDATION POSITIVE

DE LA MAISON

LELIEVRE,

174.....RUE ROYALE.....174

—Et de sa Succursale—

No. 9 rue Baronne, près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants:

LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.
Magnifiques CHAPELETS, montures or et argent, de toutes les descriptions.
BÉNITIERS des plus nouveaux modèles.
CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon; Bouquets et Fleurs Artificielles.
PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.
LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.

Tous ces articles seront vendus au prix coûtant. 9jan—6m—mar jeu dim PP

Avis.

LES soussignés ont été nommés agents du "North British and Mercantile Insurance Company," pour la Nouvelle-Orléans.

Et sont prêts à accepter des risques sur les propriétés, aux taux courants, avec la réduction ordinaire.

Capital en or ... $10,000,000

Actif aux Etats-Unis pour risques d'incendie ... 1,200,000

La compagnie a été établie en 1809.

Toutes les pertes sont payées après règlement au bureau de l'agence.

FITZGERALD & VANDERFORD, Agents. Au No. 2 de la rue Carondelet.

19 jan—3m dim mar jeu PP Sale 10, au prem te

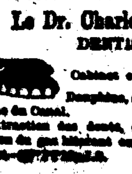

TOUX. RHUMES. ASTHME.

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du Baume aux Navets Indiens, Préparé et à vendre par

E. LAPLACE, Pharmacien, 22 et 24 Champs-Elysées. Prix du flacon, $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies.

29 janv—1m 1/4

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 24, rue Dauphine, deuxième, maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

93... Rue Vieille-Levée... 93

GRANDE Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillé avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre E. F. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE-CRACKERS.

29 janv—6m

Western Union Telegraph Company.

RÉDUCTION DE TAUX.

A DATER du 1er février, le prix le plus élevé des messages de dix mots, transmis de tous les bureaux sera de $2 50, mais les messages non payés transmis de Nevada, de la Californie, de l'Orégon, du Territoire de Washington et de la Colombie Anglaise coûteront $1 75, et le montant en sera réclamé ici, sur livraison.

DAVID FLANERY, Surintendant.

1 fév—6f

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

JAMES B. LOW, Président.

1 déc—3m PP

Association d'Assurances Mutuelles

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Bureau, 102, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL. —1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$517,186 65	
" maritimes	154,398 18	
" de rivières	78,930 01	750,473 84
En moins—primes non expirées	$365,929 14	
Primes remboursées	1,401 45	337,330 59
Primes nettes acquises		413,145 25
Pertes par les incendies	$31,357 87	
" sur les mers	34,923 01	
" sur les rivières	6,081 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,560	
	$169,861 98	
Réassurances	15,573 98	
Compte des dépenses	15,988 13	
Réfaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,028 52	
En plus—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,60	
En moins:		
Escompte et intérêt	17,871 91	
	4,831 01	
		210,938 52
Bénéfices nets		202,206 73

—ACTIF—

Balance due sur Stock-notes	$87,792 94
En caisse	117,615 08
Billets et effets à recevoir	479,302 57
Actions et Bonds	115,752 88
Propriétés foncières	168,304 69
Primes en voie de collection	7,000 03
Assessement de 65 pour cent sur $922,175,99	359,384 39
Compte suspendu	59 66
Total	$1,365,940 37

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,750 63	
Primes sur la marine	374,512 89	
Primes sur les rivières	208,081 95	$1,122,395 57
Primes non expirées	$65,929 14	
Primes rendues	3,349 18	339,278 32
Primes nettes acquises en 1872		783,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$149,147 50	
Second do	110,132 43	
Troisième do	79,365 81	
Quatrième do	210,938 52	549,584 26
Profit net de 1872		$313,532 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 50 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $391,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Buyter,	J. Reté,
Leon Hano, Jr.,	P. S. Wiltz,
R. F. Michon,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Bacchi,
S. Cambon,	J. B. Lovert.

3 janv—6m PP

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Du Candi sucre et en pot... Toute espèce de Candie à la crème, Toute espèce de Candie nougats, Candie Rock, Candie... Candie de... Candi dur, Pop-corn, Raisins américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, [illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX, ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que: Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

Fire Works!

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS, CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par

NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 FÉVRIER—CLASSE No [illegible]

1	69	16	53	31	8	11	7	53	38	50	70	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journalièrement dans les salons de la Compagnie.

En témoignance, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 Février 1873.

M. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries. Ban...

L. VIPLE,

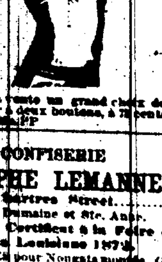

Actuellement en vente un grand choix de Gants de couleur à deux boutons, à 75 cents.

5oct—3m—MDM PP

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207.....Chartres Street.....207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 2 janv—1an

R. B. MANNION

29.....RUE CARONDELET.....29

—Nouvelle-Orléans—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur

MM. N. M. Rothschild & Sons..... Londres
" de Rothschild Frères..... Paris
" S. M. de Rothschild..... Vienne
" M. A. de Rothschild & Sons... Frankfort
et tous leurs correspondants.

22janv—3m PP

LOUIS GRUNEWALD,

Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro)

LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud.

Instruments de musique en gros et en détail. Seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines. Dépôt pour la vente en gros des pianos de Pleyel, Bord, Blondel et Westermayer. Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin et Travers. Importation directe d'instruments de musique, cordes, &c.

26janv—1mPP

H. CLOSTERMANN. Jre BAYLE

CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "modes" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats, cela donne à la maison des avantages hors de toute concurrence.

29 sept—1an PP

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—sucre en pains, coupés, sucres en morceaux et sucres en poudre.

A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et par de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orléans Louisiana," "Belle Rivière," "Pélican." A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et tierçons. A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—différentes qualités de sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses. A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

5 oct—1an

J. SAGET, Armurier,

106.....Rue de Chartres.....106

[illegible]